



## Société Électrique de la Vallée de Joux SA

L'Orient, février 2024

### Comprendre sa facture & les coûts de l'électricité

Chères clientes, chers clients,

En tant que fournisseur d'électricité, nous souhaitons privilégier une communication transparente avec vous. En ce début d'année vous avez certainement reçu votre décompte de consommation 2023 et plusieurs d'entre vous ont émis le souhait d'avoir davantage d'éléments de compréhension. Sur votre facture d'électricité, vous avez trois éléments principaux :

- 1. Énergie** : ce coût couvre la **consommation d'électricité**. La SEVJ dépend essentiellement des prix du marché car sa part de production locale est très faible. En cas de production solaire non-consommée en direct, c'est ici que vous retrouvez le rachat de votre électricité.
- 2. Acheminement** : ce coût est lié au **transport du courant** par différents acteurs de l'électricité **depuis les sites de production jusqu'à votre domicile**. Il s'agit du réseau supranational (de l'étranger vers la Suisse), du réseau national (Swissgrid) et du réseau qui relie Swissgrid à la Vallée de Joux. Ce montant finance également l'entretien et la modernisation du réseau SEVJ qui réceptionne ce courant dans ses câbles et le transforme afin d'alimenter vos installations résidentielles ou industrielles. Cette année 2024, une nouvelle taxe fédérale liée à l'acheminement nommée « réserve d'électricité » a vu le jour afin de financer des mesures sécurisant l'approvisionnement hivernal et prévenir une potentielle pénurie d'électricité avant le début du printemps.
- 3. Taxes** : ces redevances fédérales et cantonales financent l'encouragement aux énergies renouvelables. En outre, la TVA est passée de 7,7% à 8,1% depuis le 1er janvier 2024.

En complément, vous trouverez ci-après plusieurs explicatifs spécifiques à la Vallée de Joux.

### Q : Pourquoi le coût du kWh est-il plus élevé ici qu'ailleurs dans le Canton ?

Du fait de sa topographie, la Vallée nécessite un réseau à la fois de petite plaine mais également rural ou montagnard afin d'alimenter tous les Combiers du pied de la dent (de Vaulion) à la douane du Carroz. C'est-à-dire qu'il nous faut **beaucoup d'infrastructures pour finalement fournir de l'électricité à moins de clients finaux** comme cela pourrait être le cas dans d'autres régions plus densément peuplées. **La garantie d'un réseau fiable au maximum face aux aléas naturels** nécessite qu'il soit souterrain. A ce jour, le taux d'enfouissement de 96% s'avère un des plus élevés en Suisse et nous poursuivons nos **efforts pour entretenir et développer le réseau de la Vallée**. Enfin, notre production locale insuffisante renforce notre **dépendance aux achats d'électricité** raison pour laquelle notre engagement dans les énergies renouvelables locales reste déterminé.

## Q : Y'a-t-il un organe de contrôle des prix de l'électricité en Suisse ?

Oui, l'ElCom est l'autorité fédérale indépendante de régulation dans le domaine de l'électricité. Elle surveille le respect de la loi sur l'approvisionnement en électricité et la loi sur l'énergie, prenant les mesures et rendant les décisions nécessaires à cet effet. Elle contrôle notamment les prix de l'électricité des clients ainsi que la rémunération pour l'utilisation du réseau. **La SEVJ étant soumise à cette autorité fédérale en matière de tarif, elle ne fixe pas librement les prix et agit dans un marché régulé, contrôlé et surveillé.** La SEVJ se doit de communiquer avant fin août les impacts tarifaires pour l'année suivante.

Afin d'anticiper vos dépenses, vous pouvez simuler votre facture 2024 sur notre site internet [www.sevj.ch](http://www.sevj.ch) soit avec vos données de consommation 2023 ou en fonction de la configuration de votre foyer. Nous attirons votre attention que des modifications de vos installations électriques par exemple avec une pompe à chaleur ou un chauffage d'appoint peuvent fortement influencer votre consommation, et donc votre facture.

Pour de plus amples détails sur les prix de l'électricité, vous pouvez consulter notre page dédiée [www.sevj.ch/particuliers/energies/tarifs/](http://www.sevj.ch/particuliers/energies/tarifs/)

Chère cliente, cher client, veuillez croire en notre volonté de vous assurer la fiabilité maximale dans la fourniture d'électricité et un soutien inconditionnel vers une transition énergétique pour la Vallée de Joux.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour toute question ou préoccupation.

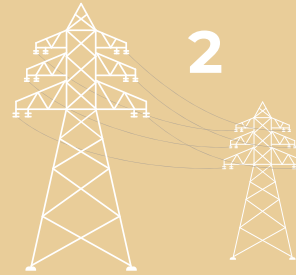
Société Electrique de la Vallée de Joux SA

Annexes : infographie et exemple de facture

# COMMENT SE COMPOSE MA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ ?



Energie que j'achète



Acheminement de mon électricité



Taxes



Energie que j'achète

=

varie en fonction des conditions climatiques



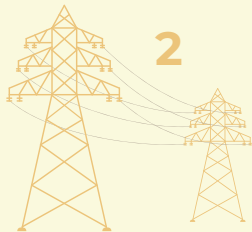
La production d'électricité de la SEVJ

+

dont le coût est sujet aux fluctuations du marché

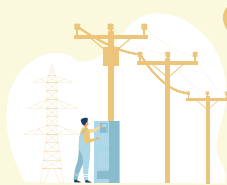


L'énergie achetée en complément sur le marché



Acheminement de mon électricité

=



Coût de l'entretien du réseau national haute tension

+



Transformation et distribution sur la Vallée de Joux par la SEVJ

+



Abonnement calculé selon le courant maximum disponible sur votre installation

En 2024, la TVA augmente de 7,7 à 8,1%



Taxes

=



Perçue par la Confédération

+

Promotion de mesures énergétiques



Perçue par le canton

+

Fonctionnement commission et contribution aux tâches de l'état



Emolument cantonal

# COMPRENDRE MA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ



Société Électrique de la Vallée de Joux SA  
Rue du Pont-Neuf 24  
1341 L'Orient  
Tél : +41 21 845 13 13

Les quantités consommées sont indiquées par année car tarifs, taxes et parfois TVA évoluent à la fin décembre.

Les relevés de compteurs ne pouvant tous être effectués au 31 décembre, un calcul prorata temporis est utilisé pour estimer la période non-relevée.

Période : Du 1er janvier 2024 au 31 janvier 2024

Fourniture :



Electricité

Point(s) de mesure :

Quantités consommées		Relevé du 23 octobre 2023 au 31 janvier 2024 soit 100 jours					
Compteur	Élément	Date ancien	Date nouveau	Etat ancien	Etat nouveau	Coef	Quantité
10725	Heures pleines 2023	23.10.2023	31.12.2023	7'275	7'290.18		15.18 kWh
	Heures pleines 2024	01.01.2024	31.01.2024	7'290.18	7'297		6.82 kWh
	Heures creuses 2023	23.10.2023	31.12.2023	1'860	1'876.56		16.56 kWh
	Heures creuses 2024	01.01.2024	31.01.2024	1'876.56	1'884		7.44 kWh

Calcul des prix	Quantité	Prix unitaire	Durée	Montant CHF HT	Taux TVA	Montant CHF TTC
-----------------	----------	---------------	-------	----------------	----------	-----------------

Electricité

Ménage

Du 23 octobre 2023 au 31 janvier 2024

**Energie**

Heures pleines 2023	15.18 kWh	21.37 ct./kWh		3.24	7.7	3.49
Heures pleines 2024	6.82 kWh	21.87 ct./kWh		1.49	8.1	1.61
Heures creuses 2023	16.56 kWh	19.01 ct./kWh		3.15	7.7	3.39
Heures creuses 2024	7.44 kWh	19.51 ct./kWh		1.45	8.1	1.57
Total heures pleines et heures creuses	46 kWh					
<b>Sous-total Energie</b>						<b>10.06</b>

**Acheminement**

Heures pleines 2023	15.18 kWh	10.93 ct./kWh		1.66	7.7	1.79
Heures pleines 2024	6.82 kWh	12.63 ct./kWh		0.86	8.1	0.93
Heures creuses 2023	16.56 kWh	6.16 ct./kWh		1.02	7.7	1.10
Heures creuses 2024	7.44 kWh	7.86 ct./kWh		0.58	8.1	0.63
Total heures pleines et heures creuses	46 kWh					
Abonnement	16 A	12.00 CHF/A/an	30 j	16.00	8.1	17.30
Swissgrid	46 kWh	0.75 ct./kWh		0.35	8.1	0.38
Taxe réserve hivernale	46 kWh	1.20 ct./kWh		0.55	8.1	0.59
<b>Sous-total Acheminement</b>						<b>22.72</b>

**Taxes**

Taxe fédérale (art.7 LEne)	46 kWh	2.30 ct./kWh		1.06	8.1	1.15
Taxe cantonale (art.40 LVLEne)	46 kWh	0.60 ct./kWh		0.28	0.0	0.28
Emolument cantonal (art.22 DSecEI)	46 kWh	0.02 ct./kWh		0.01	8.1	0.01
<b>Sous-total Taxes</b>						<b>1.44</b>

**Total Electricité**

**34.22**

